

Tableau de la vie quotidienne à Montbrison - XVII^e et XVIII^e siècles

Les maîtres cordonniers de notre bonne ville

En parcourant les minutes notariales relatives à cette période, il est fréquent et assez surprenant de rencontrer, présents lors de la rédaction de celles-ci, signant comme témoins, des maîtres cordonniers. Il est vrai que la connaissance qu'ils avaient des gens, la disponibilité de par leur activité, la présence constante à l'échoppe, la proximité de l'étude du maître notaire, leur faisaient le profil idéal pour remplir ce rôle légal et obligatoire.

Mais au-delà de cette présence requise, répétitive, sélective suivant les notaires, il est aisé de constater la justesse de la remarque faite par certains érudits montbrisonnais du XIX^e sur le nombre important d'artisans cordonniers à cette époque de notre histoire. Les deux minutes qui suivent vont nous permettre d'aller plus avant dans l'étude de la remarque indiquée.

Premier texte (extrait)

Pasche passée entre Pierre Callemard et Anthonin Malizot du 31 janvier 1660.

"fut présent en personne Anthonin Malizot maître cordonnier de la ville de Montbrison, lequel de son gré a promis comme il promet par les présentes ... à Sieur Pierre Callemard de Resquiet¹ présent et acceptant de luy fournir et à Demoiselle

Françoise du Pastural sa femme tous les souliers qui lui seront nécessaires et qui le

pourront pendant une année commencée au 15 du présent à semblable jour finissant de la suivante année 1661 ... sera ledit Malizot tenu leur laisser à chacun une paire de souliers neufs et bons comme aussy d'accommoder et semeller audites choses qui seront neufs et bons assez semeller ... promis encore ledit Malizot de ne donner audites parties des souliers raccommodés autres que ceux qu'il aura défleurer... il sera obligé de bailler des neufs et les vieux luy demeurant ... moyennant la somme de 30 livres que le Sieur Callemard promet payer aud Malizot scavoirt 15 livres d'ycy le 8 janvier prochain et les autres 15 livres à la feste de Saint Michel en suivant... ainsy convenu et accordé entre les parties... fait et passé aud Montbrison étude du notaire...".

Chassain notaire royal

Nous voyons ici les mariés "Callemard" trouver dans cette convention l'assurance d'obtenir les chaussures utiles à leur usage, chaussures neuves sur mesure, remises en état si besoin. L'originalité de cet accord réside principalement dans l'engagement réciproque qui pour l'un fidélise la clientèle et permet à l'autre contractant d'obtenir l'assurance d'être servi à prix fait, libéré d'une recherche de service éventuelle auprès d'autres artisans, au coup par coup, suivant ses besoins. On peut déceler aussi une touche assez moderne de lutte contre une concurrence alors très vive dans ce genre de profession. Après le labeur des tanneurs locaux qui étaient largement

¹ Les Calmard de Réquiet sont une famille de petite noblesse issue d'Auvergne (d'un village de la haute vallée de l'Ance) dont une branche avait émigré dans la région. Les Pastural tiraient leurs origines de la même région.

fournis en peaux diverses, grâce aux troupeaux importants élevés à moyenne altitude sur les montagnes du soir, les cordonniers montraient leur savoir faire.

Deuxième texte (extrait)

Reconnaissance de cens passée par la confrérie de St Crespin au profit du prieuré de Chandieu du 10 janvier 1750.

"furent présents Jean Goyet maître cordonnier de la ville de Montbrison et syndic de la confrérie de St Crespin, Augustin Curtil et Jean Durand aussi maîtres cordonniers et maîtres jurés de ladite... Guillaume Chatain et Jean Fougerouse maîtres de Boetes de ladite ... tous résidents audit Montbrison ... lesquels en leurs susdites qualités ... reconnaissent et confessent tenir et posséder de la directe et censive de la rente noble du prieuré de Chandieu appartenant à Messieurs les supérieurs et directeurs du séminaire de St Irénée de Lyon ... à scavoir une demy journalée de vigne ou environ située au Chaffaux de Balbignieu alias Survaure paroisse de Ste Marie Magdelaine faisant partye de l'article de la reconnaissance d'Antoine Ponchon ... au terrier Graysolon folio 81 de l'année 1467 joignant la vigne de Jean Plason dit Vichier vigneron divisée de matin le pré du sieur J.B. Orizet ... la terre d'Abraham et la vigne de Mathieu Pinturier de soir ... sous le cens annuel et perpétuel d'une demy coupe de seigle mesure de Montbrison portant loads et miloads et autres droits seigneuriaux cens et servis ... lesdits répondants et en leurs susdites qualités promettent pour eux et leur confrères ... payer ... à chacune feste de Toussaint ... et les droits de miloads de trente en trente ans ... fait et passé ... en présence de Pierre Coulaud commissaire à terriers de la ville et de J.B. Farley ...".

Bochetel notaire royal

A l'image des autres corporations les cordonniers se regroupaient au sein d'une confrérie placée sous l'égide d'un saint patron : St Crespin. Il y eut même au Moyen Age pour un temps, une rue dite "de la cordonnerie" montrant bien l'importance attachée à cette profession. Le texte ci-dessus nous rappelle les noms des dignitaires, en 1750², titrés et responsables de la bonne marche et moralité de la confrérie. Ils reconnaissent au nom de tous les membres l'appartenance d'une "demy journalée" de vigne à la rente noble du prieuré de Chandieu, s'engageant à en payer les droits seigneuriaux. Ils acquitteront annuellement une demi coupe de seigle (environ 12 litres) et les loads tous les trente ans. La parcelle est située "aux Chaffaux de Balbignieu". Il faut entendre, Chaffaux étant une dérive nominale, au lieu où s'élevaient autrefois les "Echaffauds de justice" de la seigneurie de Chandieu dressés là, aux limites des deux juridictions, pour d'éventuelles exécutions. Le notaire Bochetel pour bien préciser les choses retrace les origines des fonds depuis l'inscription au terrier Graysolon³. Les parcelles que possédait la confrérie fournissaient des revenus nécessaires aux activités religieuses et festives de ses membres.

Remarques : les cordonniers d'échoppe, fabricants de chaussures neuves, ont pour la plupart disparu. Ceux que nous

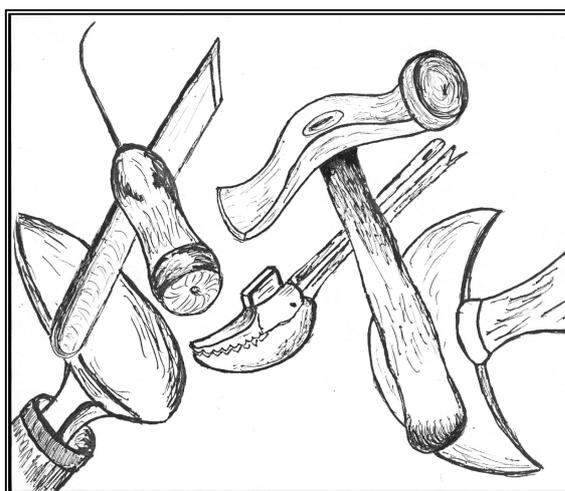
² 1750 : depuis plusieurs années le Séminaire de Lyon faisait des recherches et des procès pour recouvrer ses droits contestés.

³ Le terrier : un registre portant la liste nominative des parcelles de tous ordres, appartenant à une rente noble avec les noms des censiers et le montant des dus. La remise à jour se faisait à l'aide de "lièves" au coup par coup. Le prieuré de St Domnin de Chandieu, aux abords de Montbrison, levait sur de nombreux fonds les redevances seigneuriales : Survaure, Croix du Pieron, les Bruyères, Balbignieu, les Grands Champs ...

connaissons, au-delà de la vente de leurs articles, ne sont guère que des réparateurs, rénovateurs, assez proches des savetiers d'autrefois (le mot n'a pas été rencontré dans les actes consultés). Si à la veille de la guerre 39-45, un cordonnier fabricant de chaussures sur mesure, grâce à sa machine à coudre, son banc de finition, ses procédés de coupe et surtout les premières colles de synthèse, pouvait compter produire une paire de souliers ou un peu plus par journée de travail, quelle production sortait des échoppes montbrisonnaises d'autrefois ?

Malgré l'assiduité, l'habileté acquises peu à peu, la durée de la journée de travail mais avec des outils fort simples, quel était le volume relatif de ce commerce qui trouvait cependant des débouchés sur des villes comme Le Puy ou Lyon ? La réponse est peut-être dans le nombre très important de ces artisans du cuir qui, au XVIII^e, dépassait allègrement la trentaine. Il est assez juste de dire que les articles vendus étaient appréciés et que la quantité produite excédait la demande locale, tous les gens n'ayant pas les moyens des mariés Calmard dont il a été question ci-dessus.

Jean Guillot



Les *crepsins* (outils du cordonnier)

[Village de Forez, n°101, avril 2005]

Quelques noms du XVIII^e

	André Gérard Augustin Curtil	
	Pierre Chevallard	Bernard
Salamon		
	Gabriel Berger	Jean Laffont
	Jean Subrestat	Hubert
Raymond		
	Martin Griffon	Pierre Jallaume
	Jean Clépier	Jacques
Bréassier		
	Antoine Dessendo	Georges
Clavelloux		
	Martin Péliçon	François Crozet
	Philippe Bonnefoy	Damien Cluzel
	Antoine Arthaud	Benoît Merle
	Claude Personnier	Antoine Carret
	Pierre Roule	Jean Baptiste
Griot		
	Jean Aubert	Jean Chanavat
	Lambert Baleyquier	Claude Delorme
	Barthélémy Pitaud	
	Antoine Dessaud	
	Tanneurs : Jean Cluzel, Pierre Gras, Claude Rochat...	